



COMMUNE DE
HEIMERSDORF

D'HEIM EM DORF

Bulletin trimestriel n°480 Octobre - Décembre 2025



Bonne retraite Sabine !



**Soirée Années
80-90-2000**

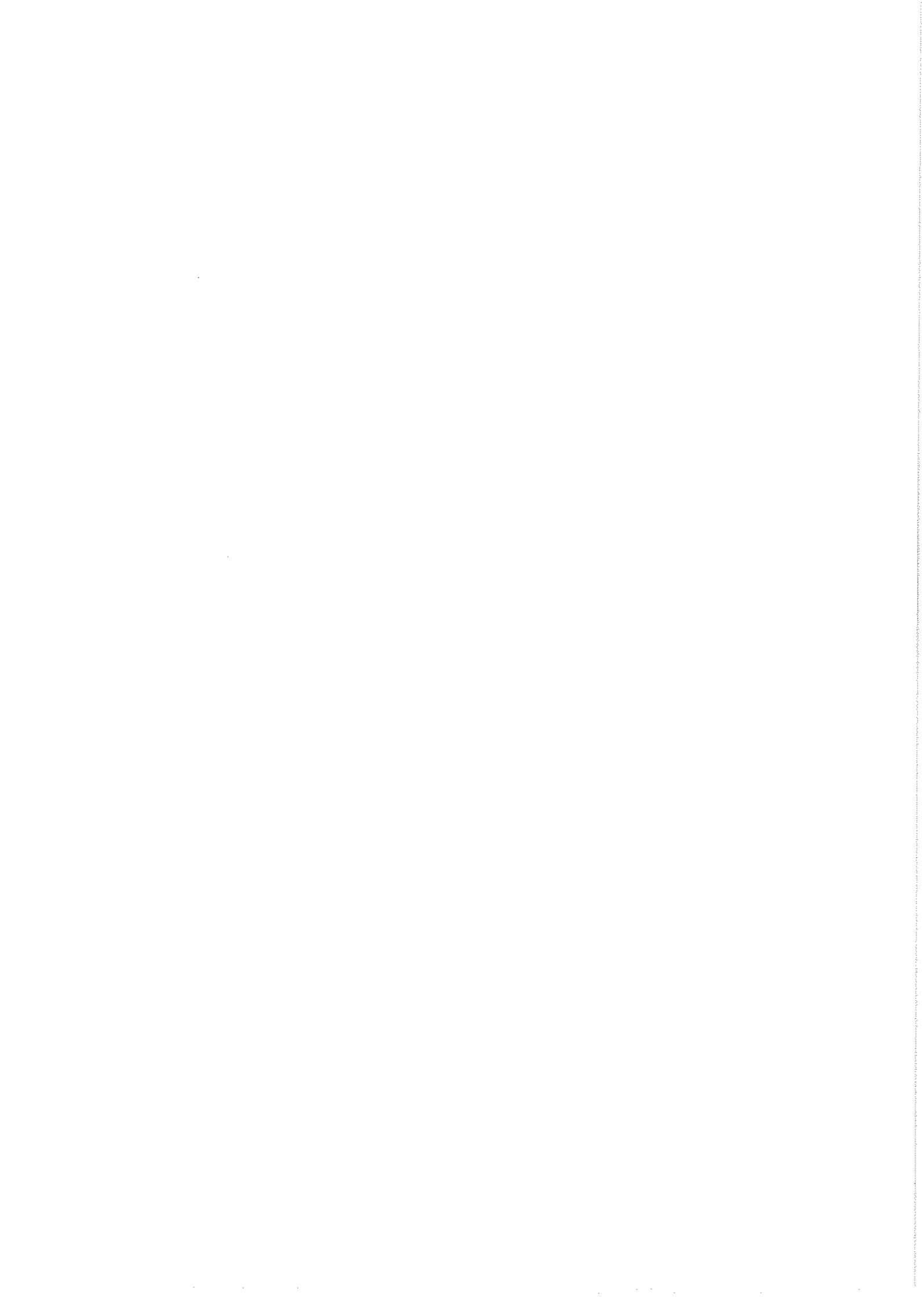
**Samedi 18 octobre
à la salle polyvalente**

DON DU SANG

**Vendredi 24 octobre
de 16h30 à 19h30
au Cosec de Hirsingue**

**Loto des
Pompiers**

**Samedi 15 novembre
à 20h à la salle polyvalente**



Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Avec ce bulletin du mois d'octobre s'ouvre un dernier trimestre riche en projets et en moments de convivialité. L'automne nous invite à ralentir, à nous retrouver et à préparer ensemble les fêtes de fin d'année, mais aussi à poursuivre les actions engagées pour notre commune. Ce numéro de votre bulletin municipal revient sur les temps forts de ces derniers mois et vous présente les initiatives prévues jusqu'à décembre.

Ecole

L'été s'est achevé et, depuis plusieurs semaines déjà, notre école a retrouvé l'animation joyeuse des élèves. Cette rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous avons cette année 47 enfants répartis en deux classes à plusieurs niveaux.

La classe élémentaire est tenue par Mme Laetitia LITZLER, directrice de l'école, tandis que la classe maternelle/CP/CE1 bénéficie d'un fonctionnement partagé entre Mme Bénédicte FUETTERER et M. Hugo GOETT, chacun présent à mi-temps.

Afin d'accompagner au mieux les élèves à besoins particuliers, 4 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) complètent l'équipe éducative : deux en maternelle/CP/CE1 et deux en CE/CM. Enfin, nous avons la joie d'accueillir Mme Laetitia LINDER comme nouvelle ATSEM, dont le soutien précieux participe pleinement à la vie de l'école et au bien-être des enfants.

Grâce à cet encadrement renforcé, les enseignants peuvent aborder cette année scolaire avec confiance et sérénité, malgré les défis que représentent les classes multi-niveaux. Souhaitons à tous nos élèves, petits et grands, une belle année d'apprentissage et d'épanouissement.

Départ en retraite de Sabine Rey

Après plus de 30 ans au service de notre commune, Sabine Rey prend une retraite bien méritée. Son sourire, sa gentillesse et son dévouement ont rendu l'école et nos bâtiments communaux accueillants et agréables.

Suite à son départ et pour assurer la continuité du service, la commune a pris la décision de confier le nettoyage des bâtiments communaux à une société spécialisée Eden Service de Hirtzbach.

Animations automnales

Comme chaque année en automne, nos associations se mobilisent pour proposer de nombreuses activités sportives ou festives qui rythment la vie locale. Je vous invite à être attentifs à ces rendez-vous et à y participer afin de soutenir ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre village.

À ces initiatives associatives viendront s'ajouter deux temps forts organisés par la commune :

- Le **Mardi 11 novembre à 11h**, nous commémorerons ensemble l'Armistice. Ce moment de mémoire est essentiel pour rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la paix. Les enfants de l'école seront présents dans le cadre de leur cours de civisme : leur implication donne tout son sens à la cérémonie. Ils sont les passeurs de mémoire, et leur présence nous rappelle combien il est important de transmettre l'histoire aux générations futures.

- Le **Dimanche 14 décembre** se tiendra la traditionnelle **Fête de Noël des Aînés**.

Comme chaque année, une invitation sera adressée aux personnes concernées. Ce sera l'occasion de partager un moment chaleureux et convivial, placé sous le signe de la rencontre et de l'amitié.

Ces rendez-vous, qu'ils soient associatifs ou communaux, sont le reflet de notre vie collective et de la richesse de notre lien social. Je compte sur votre présence et votre participation pour les faire vivre pleinement.

Abri à vélos et vidéo-protection

Pour conclure cet édit, encore quelques mots sur le travail de l'équipe municipale. Lors du dernier conseil nous avons validé un programme global d'aménagement et de sécurisation de nos espaces publics et bâtiments communaux.

Ce projet comprend notamment :

- la création d'un abri à vélos de 16 m², doté d'un espace de rangement sécurisé, afin d'encourager l'usage des mobilités douces ;
- l'installation d'un dispositif de vidéo-protection, destiné à protéger nos lieux publics et

nos équipements contre les incivilités et les dégradations, notamment à la salle polyvalente. Ces investissements visent à renforcer la sécurité, la qualité de vie et le développement durable dans notre commune. Pour les soutenir, nous avons sollicité des subventions auprès de la Région, de la Collectivité européenne d'Alsace et de l'État, afin de réduire la charge pour le budget communal. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de leur avancée et me réjouis déjà de partager avec vous les résultats de ces projets.

Pour conclure cet édito et comme il s'agit du dernier bulletin de l'année, je me permets dès à présent de remercier tous les habitants pour leur engagement et de vous adresser mes meilleurs vœux pour de belles fêtes de fin d'année.

Michel DESSERICH, votre Maire

La rentrée des classes ...

47 élèves ont démarré cette nouvelle année scolaire dans notre école communale :

- **23 élèves de niveaux CE1-CE2-CM1-CM2** dans la classe de Mme LITZLER Laetitia, Directrice,
- **24 élèves de niveaux maternelle-CP-CE1** dans la classe partagée à mi-temps par les enseignants M. Hugo GOETT et Mme Bénédicte FUETTERER. Mme Laetitia LINDER est notre nouvelle ATSEM.

Bonne année scolaire à tous !



La nouvelle équipe, tout sourire, le jour de la pré-rentrée.

Installation des nichoirs

Lors de la journée citoyenne du mois de mai dernier, une vingtaine de nichoirs avaient été fabriqués par une équipe de bénévoles motivés. Début septembre, ces nichoirs ont été installés dans le village par Christian Diebolt et Méline Muller avec l'aide de Nicolas notre ouvrier communal.



Etat civil

Naissance



- Le 10 septembre 2025 est née **Hailie-Rose CORDONNIER REICHSTADT**
Fille de Marine CORDONNIER et Romain REICHSTADT, domiciliés 25 rue des Oeilletts.

Sincères félicitations et bienvenue à Hailie-Rose !



Mariage

se sont unis par les liens du mariage :

- le 20 septembre 2025,
Mélissa HIEBEL et Samuel RUETSCH,
domiciliés 1 rue du Lys.

*Félicitations aux jeunes mariés
et tous nos vœux de bonheur !*

Décès de Monsieur Georges Rummelhart

Le 3 septembre 2025 est décédé **Monsieur Georges Rummelhart**, Président de la FNACA du Sundgau depuis 2018. Il a œuvré avec constance pour la mémoire des anciens combattants de la guerre d'Algérie. Nous garderons le souvenir de sa présence fidèle à nos côtés lors de l'organisation des commémorations du 19 mars.

La Commune de Heimersdorf, siège de la FNACA, salue son action et adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.



L'EMF à Heimersdorf ...

Petite surprise fin août, certains habitants ont eu la joie de voir et d'entendre l'Ensemble Musical et Folklorique de Hirsingue déambuler dans les rues du village. Une belle aubade musicale appréciée de tous en cette soirée estivale. Merci à l'EMF pour cette petite visite entre villages voisins !



EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 08 septembre 2025

Projet d'aménagement et de sécurisation de la salle polyvalente – approbation du devis pour la vidéoprotection.

La Société Quonex Alsatel de Sausheim a été sollicitée dans le cadre d'une réflexion sur l'implantation d'une vidéoprotection dans la commune afin de protéger les bâtiments communaux et les lieux publics contre les incivilités et les dégradations.

Les sites concernés :

- Site prioritaire : la salle polyvalente « A l'Orée du bois »,
- La Mairie et ses abords,
- L'école et le plateau sportif,
- La placette de jeux au centre du village.

Suite à une première présentation technique et financière et la sollicitation de l'avis des membres du Conseil municipal en séance du 27/01/2025, M. le Maire a demandé à l'entreprise Quonex Alsatel de présenter une nouvelle offre de prix incluant plusieurs options.

Cette offre priorise la surveillance du site de la salle polyvalente, avec deux options.

Le nouveau devis proposé par Quonex Alsatel comprend :

- Salle polyvalente : la mise en œuvre d'une solution autonome avec un enregistreur local et l'installation de 6 caméras pour un montant de 9 812,08 € HT

Avec deux options complémentaires :

- Option 1 : l'installation d'un pont radio sur le clocher de l'église pour la centralisation en mairie pour un montant de 5 847,43 € HT
- Option 2 : l'ajout de deux caméras supplémentaires aux abords de la mairie (intersection + placette de jeux) pour un montant de 6 451,90 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre,

DÉCIDE :

- d'approuver l'installation d'une vidéoprotection dans la commune ;
- de retenir l'offre de l'entreprise Quonex Alsatel avec les deux options complémentaires, à savoir :
 - l'implantation de 6 caméras à la salle polyvalente « A l'Orée du bois » pour un montant de 9 812,08 € HT (soit 11 774,50 € TTC) ;
 - l'installation d'un pont radio sur le clocher de l'église pour la centralisation en mairie pour un montant de 5 847,43 € HT (soit 7 016,92 € TTC) ;
 - l'ajout de deux caméras supplémentaires aux abords de la mairie (intersection + placette de jeux) pour un montant de 6 451,90 € HT (soit 7 742,28 € TTC), soit un montant total de 22 111,41 € HT (26 533,70 € TTC)
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération et à effectuer les démarches nécessaires à sa réalisation.

Demande de subventions pour l'installation de la vidéoprotection.

Dans le but de sécuriser et de faire face aux incivilités aux abords de la salle polyvalente « A l'Orée du bois », de la Mairie et de la placette de jeux, le Conseil municipal a acté l'installation d'une vidéoprotection dans la commune.

Afin de financer une partie de ces travaux, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Il est précisé que le dépôt du dossier interviendra dans le cadre du prochain appel à projets, prévu pour la campagne 2026 qui débutera en octobre 2025. Le montant définitif de la subvention sera défini dans le respect des taux d'éligibilité et modalités fixés par la Préfecture pour cette nouvelle campagne 2026.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour et 1 voix d'abstention, DÉCIDE :

- **de solliciter** une subvention au titre de la DETR pour le financement de l'installation d'une vidéoprotection ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès de la Préfecture du Haut-Rhin ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette subvention.

Projet d'aménagement et de sécurisation de la salle polyvalente – choix de l'entreprise pour l'installation de l'abri à vélos avec espace de rangement.

La commune a engagé un projet global d'aménagement et de sécurisation de la salle polyvalente, comprenant notamment :

- la mise en place d'un abri à vélos avec espace de rangement clos (16 m²), afin de favoriser l'usage des mobilités douces ;
- l'installation d'un dispositif de vidéoprotection.

Dans ce cadre, plusieurs entreprises ont été sollicitées pour la réalisation de l'abri à vélos :

- Entreprise Dattler : n'a pas donné suite,
- Entreprise Hartmann Bois : a transmis une offre portant uniquement sur l'installation de l'auvent, sans espace de rangement, pour un montant de 12 005,16 € HT (soit 14 406,19 € TTC),
- Entreprise Schigand et Fils : a transmis une offre pour la réalisation de l'abri et de l'espace de rangement mais sans porte sectionnelle, pour un montant de 21 750,25 € HT (soit 26 100,30 € TTC),
- Entreprise ABT Construction Bois : a proposé la réalisation complète du projet (abri à vélo avec espace de rangement clos par porte sectionnelle), pour un montant global de 19 622,77 € HT (soit 23 547,32 € TTC), se décomposant comme suit :
 - Abri à vélo seul : 8 961,60 € HT (soit 10 753,92 € TTC),
 - Espace de rangement clos : 10 661,17 € HT (soit 12 793,40 € TTC).

Après analyse, l'offre de l'entreprise Schigand et Fils est jugée incomplète et plus onéreuse que celle de l'entreprise ABT Construction Bois.

Au regard de la complétude de l'offre et de l'adéquation avec le projet initial, le Maire propose de retenir l'entreprise ABT Construction Bois pour la réalisation de l'abri à vélos avec espace de rangement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DÉCIDE :

- **d'approuver** la réalisation de l'aménagement et la sécurisation de la salle polyvalente, comprenant la mise en place de l'abri à vélos avec espace de rangement clos et l'installation d'un dispositif de vidéoprotection,
- **de retenir** l'offre de l'entreprise ABT Construction Bois pour un montant global de 19 622,77 € HT (23 547,32 € TTC) ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette opération et à effectuer les démarches nécessaires à sa réalisation, y compris les demandes de subventions portant sur l'ensemble du projet.

Demande de subvention pour le projet d'aménagement et de sécurisation de la salle polyvalente.

La commune a engagé un projet global d'aménagement et de sécurisation de la salle polyvalente, comprenant :

- la mise en place d'un abri à vélos avec espace de rangement clos,
- l'installation d'un dispositif de vidéoprotection.

Le coût total prévisionnel du projet s'élève à **41 734,18 € HT** (soit 50 081,02 € TTC).

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), qui peut intervenir à hauteur de 45 % maximum du coût HT de chaque opération.

INFORMATIONS A NOTER !

OPERATION BRIOCHES

L'opération brioches 2025 s'est achevée.
Merci pour votre générosité et votre accueil.
348 brioches ont été vendues et 122€ de dons ont été récoltés.
Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui a assuré la vente.

A l'année prochaine !

Pour l'équipe des bénévoles, Nicole Muller.

COMMANDE BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par du bois de chauffage sont priées de s'inscrire en Mairie avant le 31 décembre 2025.



Rentrée des activités de la MJC à Heimersdorf : vous pouvez encore vous inscrire !

- **LudoDanz (3/5 ans)**

Découvrez en musique la motricité, la latéralité et le rythme, par la danse et le jeu. Pour les enfants scolarisés.
le mercredi de 10h à 10h45 et de 10h45 à 11h30
et le vendredi de 16h45 à 17h30,
Salle Polyvalente, Heimersdorf
125 € + adhésion

- **Mini-Gym (3/5 ans)**

Travail de la latéralité et de la motricité en s'amusant !
Pour les enfants scolarisés.
Mercredi de 9h15 à 10h, Salle Polyvalente, Heimersdorf
100 € + adhésion



- **Gym Adaptée Senior (65 ans et plus)**

Séance collective sénior dynamique et adaptée à tous les niveaux, favorisant la santé physique et le bien-être. Rejoignez-nous pour des séances stimulante, conçues spécialement pour vous permettre de rester actif en toute convivialité avec des exercices concentrés sur la mobilité articulaire, accessible aux seniors de plus de 65 ans, et aux personnes ayant les articulations fragiles.
Lundi de 9h à 10h, Salle Polyvalente, Heimersdorf
85 € + adhésion

- **Stretching (Ados & Adultes)**

Stretching, travail de mobilité et renforcement musculaire : améliorez votre flexibilité, relâchez les tensions musculaires et gagnez une meilleure amplitude de mouvement. Bénéfique pour le corps et l'esprit, les étirements progressifs et les techniques de respiration favorisent la mobilité, la souplesse, la tonicité musculaire et le bien-être physique. Un travail doux et sans impact adapté à tous les niveaux
Lundi de 10h à 11h, Salle Polyvalente, Heimersdorf
85 € + adhésion



Inscriptions et infos sur www.mjc-altkirch.fr
ou par téléphone au 03 89 40 98 91

INFORMATIONS A NOTER !

Heimersdorf renouvelle sa participation à l'opération « Bouge pour ta planète »

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la solidarité numérique, la Commune de Heimersdorf participe à nouveau à l'opération « **Bouge pour ta planète** », organisée par le Lions Club. Cette initiative vise à collecter des ordinateurs et équipements informatiques usagés afin de les recycler ou de les redistribuer à des personnes et associations dans le besoin, donnant ainsi une seconde vie au matériel et réduisant les déchets électroniques.

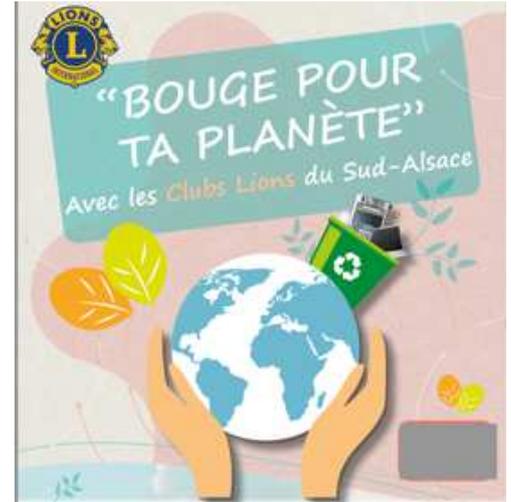
Les ordinateurs, tablettes et périphériques collectés seront triés : les appareils fonctionnels seront remis à des associations ou à des personnes en situation de précarité numérique, tandis que les appareils non réutilisables seront recyclés de manière responsable, avec destruction sécurisée des données.

Les habitants sont invités à déposer leurs équipements informatiques usagés directement en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Pourquoi participer ?

- Contribuer à la réduction des déchets électroniques
- Favoriser l'accès au numérique pour tous
- Sensibiliser la population à la réutilisation et au recyclage des équipements

La municipalité et le Lions Club comptent sur la participation active de tous les habitants pour faire de cette nouvelle édition un succès et rappeler qu'ensemble, chacun peut agir pour la planète et pour la solidarité numérique.



Le Lions Club Altkirch Sundgau agit pour nos cours d'eau !



ICI COMMENCE LA MER, NE RIEN JETER !

En ce début d'automne, une plaque de sensibilisation pour la protection des cours d'eau a été apposée dans la commune devant la bouche d'égout située rue principale près de l'école. Cette initiative vise à sensibiliser petits et grands à l'importance de préserver nos cours d'eau. En effet, les déchets jetés par terre dans nos villages finissent un jour dans la mer...

« C'est un petit geste local pour un impact global ! »

Nous remercions chaleureusement le Lions Club Altkirch-Sundgau qui est à l'origine de cette initiative et qui a offert gracieusement cette plaque à la Commune de Heimersdorf !



CIVISME

En forêt, je veille à ma sécurité et à celle des autres

Nos gardes forestiers de l'Office National des Forêts (ONF) souhaite rappeler aux usagers de la forêt que des travaux de débardage sont prochainement en cours dans plusieurs secteurs de la commune. Ces opérations impliquent le déplacement d'arbres abattus à l'aide de matériel forestier lourd et présentent des risques sérieux pour les promeneurs.

Constat général : L'ONF observe que certaines consignes de sécurité ne sont pas toujours respectées, avec des incidents tels que le franchissement des zones délimitées par banderoles, et l'arrachage des banderoles de sécurité.

Nous vous rappelons les consignes de sécurité à respecter :

1 Respecter la signalisation des chantiers :

- Les zones dangereuses sont balisées par banderoles et panneaux.
- **Ne franchissez pas et ne retirez jamais ces balises.**

2 Prendre en compte le travail des forestiers

- Les bois sont triés et empilés le long des routes forestières.
- Ces empilements sont très lourds (plusieurs tonnes) et peuvent s'écrouler.
- **Ne jamais escalader les tas de bois.**

⚠ Rappel : Respecter ces consignes permet de prévenir les accidents et de laisser les forestiers travailler en toute sécurité.

Plus généralement profiter pleinement de la forêt :

Les forêts sont accessibles à tous et offrent un espace de détente et de découverte. Néanmoins certaines règles sont à respecter pour assurer la préservation des milieux ainsi que la sécurité des personnes. A cette effet, l'ONF a rédigé une Charte du promeneur "**J'agis pour la forêt**", qui rappelle l'importance de respecter la nature, la faune, le travail des forestiers et la sécurité de tous les usagers. En respectant ces règles, chacun contribue à la préservation de nos forêts et à la sécurité des promeneurs et des professionnels.



→ <https://www.onf.fr/onf/forets-et-espaces-naturels/%2B/30::tous-promeneurs-citoyens.html>

Information à la population : projet d'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile

La Commune a été destinataire d'un dossier d'information (DIM) déposé par les opérateurs SFR et Bouygues Télécom, relatif à leur souhait d'implanter une antenne relais de téléphonie mobile sur une parcelle privée à Heimersdorf, située à proximité du hangar à copeaux.

Ce dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A savoir :

- Ce dépôt de dossier s'inscrit dans le cadre réglementaire prévu par le Code des postes et des communications électroniques.
- L'opérateur est tenu d'informer la commune avant toute demande d'autorisation d'urbanisme.
- La commune ne délivre pas d'autorisation directe pour l'implantation d'antennes relais. La réalisation du projet est soumise aux règles d'urbanisme applicables (dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable selon la nature de l'installation).
- L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est l'organisme chargé du contrôle et du suivi des niveaux d'exposition du public aux ondes électromagnétiques.

En clair, le maire instruit le dossier d'urbanisme et peut intervenir sur l'insertion paysagère et architecturale, la sécurité, l'accessibilité et l'alimentation électrique du site. En revanche, la commune ne peut pas refuser l'implantation d'une antenne pour des raisons sanitaires : cette compétence relève de l'État (ANFR, ARS).

À noter également que ce projet fait suite à une première sollicitation, il y a quelques mois, concernant une installation envisagée sur un terrain communal, à laquelle le conseil municipal avait choisi de ne pas donner suite.

La commune tient à assurer la transparence de l'information et invite les habitants intéressés à venir consulter le dossier et à s'informer sur la réglementation en vigueur.

Participez à la concertation sur les pratiques culturelles !

Votre avis compte ! La Communauté de Communes Sundgau lance une concertation citoyenne pour mieux comprendre les pratiques culturelles sur notre territoire et construire ensemble une politique culturelle adaptée à tous.



ET TOI, TU EN PENSES QUOI ?

Partage ton avis sur la culture dans le Sundgau !

Des questionnaires adaptés à chacun sont proposés :

- **Pour les collégiens (10-15 ans) et lycéens (16-18 ans)** : partagez vos centres d'intérêt, vos besoins et vos idées.
- **Pour les adultes** : faites connaître vos pratiques et vos attentes.
- **Pour les acteurs culturels et associatifs** : aidez-nous à identifier les forces et les manques du territoire.

Tous les questionnaires sont **anonymes**, pour garantir une expression libre et sincère.

Pour y répondre :

- Scannez le **QR code ci-joint**
- Rendez-vous à l'**adresse mail indiquée** : <https://cc-sundgau.fr/il-ne-se-passe-rien-dans-le-sundgau/>
- Ou, si vous le souhaitez, venez **chercher une version papier à la mairie**

Tu as entre 10 et 15 ans ?
Dis nous ce que tu veux !



Tu as entre 16 et 18 ans ?
Exprime toi !



Tu as + de 18 ans ?
Partage ta vision de la culture !



En participant, vous contribuez activement à une **vision partagée du territoire et de sa vie culturelle**.

SOLIDARITE

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ?

L'**AFAPEI SUD ALSACE** en partenariat avec l'**Association Française des Aidants**, vous invite à venir partager votre expérience autour d'un café avec d'autres personnes qui, comme vous, apportent une aide régulière à un membre de leur entourage en perte d'autonomie dû à l'âge, à la maladie ou à un handicap.

Qu'est-ce qu'un Café des Aidants ?

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par deux psychologues ayant une expertise sur la question des aidants.

Ces moments permettent aux aidants non professionnels de se retrouver, se ressourcer, rencontrer d'autres personnes dans la même situation, avec qui exprimer et partager ses problématiques vécues au quotidien, recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement sortir un peu du quotidien en allant boire un café. Ces groupes peuvent être une belle occasion de se sentir compris et moins seul.

Ils sont **gratuits**, ouverts à tous les aidants non professionnels, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Ils se tiennent une fois par mois, pour une durée d'1h30.

Plus d'informations sur l'Association Française des Aidants : <https://www.aidants.fr/>
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'AFAPEI Sud Alsace au 06.86.24.19.67 et sur <https://www.afapeisudalsace.org/>

Café des aidants®



Départ à la retraite de Sabine Rey

Après plus de 30 ans au service de la commune, Sabine Rey a pris une retraite bien méritée. Employée municipale depuis 1993, elle a assuré avec dévouement et constance l'entretien des bâtiments communaux et de l'école. Son professionnalisme, sa gentillesse et sa bonne humeur ont marqué aussi bien ses collègues que les enseignants et les enfants.

Un pot de départ a été organisé en mairie en présence de M. le Maire, des adjoints, des employés communaux et de la directrice d'école. Tous ont tenu à lui exprimer leur gratitude et à la remercier pour ces longues années passées au service de la collectivité.

Le vendredi précédant son départ, les enfants lui avaient préparé une belle surprise, témoignage émouvant de l'attachement qu'ils portaient à Sabine. Ils l'ont notamment remerciée d'avoir rendu l'école toujours propre, accueillante et agréable grâce à son travail quotidien. Leur émotion et leurs sourires resteront un souvenir précieux de cette journée.

Sabine avait également une attention particulière pour les fleurs et les plantes, qu'elle a soignées avec passion durant toutes ces années, notamment à la mairie. Ce soin apporté aux espaces communs a contribué à rendre les lieux plus chaleureux et agréables pour tous.

La Municipalité, au nom de l'ensemble des habitants, adresse à Sabine ses remerciements les plus sincères et lui souhaite une retraite heureuse et épanouie, entourée de sa famille et de ses proches.

Merci Sabine pour ces 30 années de service, de gentillesse et de dévouement.

Toute la Commune te souhaite une belle et douce retraite !



Merci Valérie !

Une petite cérémonie a été organisée fin août en Mairie de Heimersdorf pour mettre à l'honneur Valérie Metzler. ATSEM jusqu'en juillet dernier, elle a choisi de ne pas renouveler son contrat à l'école de Heimersdorf. Nous lui renouvelons nos remerciements pour ces trois années d'engagement auprès des enfants scolarisés dans notre école communale et lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux engagements professionnels.

Des nouvelles de l'école...

Par les élèves de la classe de CE1/CE2/CM1/CM2

Enfin la rentrée !

La rentrée a eu lieu le 1er septembre. Nous étions très contents de retrouver la maîtresse et nos amis. Certains étaient un peu stressés, d'autres impatients et excités.

Tout au long de la première semaine, nous avons appris une chanson : « Sacré Charlemagne ». Le vendredi, nous l'avons chantée aux élèves de maternelle, CP, CE1. En échange, ils nous ont récité une comptine et chanté une chanson. C'était un joli moment de partage entre petits et grands.



Nous avons aussi préparé nos cahiers et découvert qu'il y aura beaucoup de projets cette année. Nous sommes prêts à apprendre et à découvrir de nouvelles choses ! Une belle année scolaire commence !

Louane S (CM2), Kenzo (CM2), Eléna (CM1), Zoé (CM1)

L'arrivée de Kenzo

Kenzo a voyagé longtemps avant d'arriver à Heimersdorf : il a pris l'avion pendant 11 heures, puis le train pendant 3 heures. Il est arrivé dans notre village le 18 août 2025.

Kenzo vient de l'île de La Réunion. Il parle créole et français. Il est né le 7 mai 2015 et il a donc 10 ans. Cette année, il est élève en CM2.

Kenzo est très gentil et intelligent. Il aime jouer au jeu du loup prison. Son meilleur copain à l'école est Enzo mais il n'est pas dans notre école.

Nous sommes très contents qu'il soit arrivé parmi nous !



Nela (CM2), Maeva (CM1), Pauline (CM1), Clélia (CE1) et Priam (CE2)

Le péricolaire

Depuis cette année, nous sommes accueillis dans la salle polyvalente de Heimersdorf pour le temps du midi, et non plus à Hirsingue. Pour nous, c'est un vrai plaisir !

L'espace est plus grand, nous sommes moins nombreux, et le traiteur a changé : les repas sont bien meilleurs. En plus, c'est beaucoup moins bruyant.

Nous remercions Monsieur le Maire d'avoir organisé tout cela pour nous. C'est vraiment mieux que l'année dernière !

Après le repas, nous pouvons jouer à plein de jeux : foot, basket, loup touche-touche... Nous nous amusons beaucoup et nous allons au péricolaire avec plaisir !

Le matin avant la classe et le soir après la classe, nous continuons à aller à Hirsingue, mais nous sommes beaucoup moins nombreux que sur le temps du midi.



Agathe (CM1), Maëlyne (CM1), Amaury (CE1) et Melvin (CE1)

C'est l'heure de la retraite pour Sabine

Sabine prendra sa retraite le 30 septembre 2025. Elle est la femme de ménage de l'école des Abeilles de Heimersdorf et s'occupe de nettoyer l'école tous les soirs. Grâce à elle, l'école est toujours propre et agréable !

Pour fêter son départ, nous avons préparé une surprise vendredi 26 septembre 2025 avec les élèves de maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Nous avons appris un chant dont nous avons revisité les paroles pour les adapter à elle. Chacun a réalisé un dessin que nous avons relié en livre pour qu'elle garde un souvenir de nous tous. Nous lui avons également bricolé une écharpe rouge, comme celle d'un maire.

Monsieur le Maire et la secrétaire de mairie se sont joints à nous. Ils ont apporté un bouquet pour Sabine et un goûter pour tout le monde. Nous avons partagé ce goûter tous ensemble.

Nous sommes tous très tristes qu'elle parte. Sabine va beaucoup nous manquer ! Nous espérons qu'elle viendra parfois nous faire un petit coucou à l'école pour garder le lien avec nous.



Louane L (CM2), Léon (CM1), Sami (CM1), Yennah (CM1), Rayan (CE2)





Notre groupe de bricolage de Heimersdorf, appelé désormais **Les Fées Mains**, sur proposition de Michèle, réunit une dizaine de personnes passionnées et créatives de tout âge.

Ses membres, qui ont pour but d'échanger et d'embellir notre village tout au long des saisons, se retrouvent au **Wachthisla**, environ dix fois par an.



Notre engagement se traduit au travers de la décoration de la commune, ainsi que l'ornementation des tables pour la fête de Noël de nos aînés.

Ces moments de convivialité étant l'occasion de tisser des liens entre nous, chaque rencontre est une nouvelle aventure dans laquelle entraide et créativité, au cœur de nos activités, s'expriment librement.

Si vous aussi souhaitez rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à nous contacter via la mairie.

**Ensemble
continuons à
révéler les charmes
de notre village.**



Merci à David Heinis pour la donation des chaises d'extérieur qui ont été installées sur le plateau sportif pour le bonheur et le confort des enfants et des jeunes !





Comme annoncé dans le bulletin précédent, notre amicale aura un planning bien chargé en cette fin d'année.

SAMEDI 18 OCTOBRE
à partir de 19h30

SOIRÉE ANNEES

80-90-2000

Animée par **ALEX DEEJAY**
Salle Polyvalente
HEIMERSDORF

ENTRÉE : 10 € - PRÉVENTE : 8 €
PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Heimersdorf



AZ IMPRIMERIE ALTKIRCH - Ne pas jeter sur la voie publique

15 NOVEMBRE

à partir de 20h00 - Salle
Polyvalente de **HEIMERSDORF**
Ouverture des portes à 19h00

SUPER LOTO

NOMBREUX BONS D'ACHATS

5€ LE CARTON / 25€ LES 6 CARTONS
Petite restauration sur place

ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES SAPEURS
POMPIERS DE HEIMERSDORF
Réservations au : 06-37-72-03-38 ou 06-43-62-01-48

- **Le Samedi 18 octobre** à partir de 19h30 nous organisons notre 2^{ème} Soirée Années 80-90-2000 à la salle polyvalente animé par Alex DeeJay. Petite restauration sur place. Tarif d'entrée 10 € sur place et 8 € en prévente sur le site HelloAsso. Flashez le QR code pour accéder à la billetterie :



- **Le Samedi 15 novembre** aura lieu notre traditionnel **LOTO** avec de nombreux bons d'achats à gagner. Début du loto à 20h et ouverture des portes à 19h. Pensez à réserver !!
- **Le Samedi 6 décembre** nous passerons dans l'après-midi vous proposer nos calendriers 2026, qui seront une fois de plus plein d'originalité !

Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos soirées.

BASKET : C'EST REPARTI

POUR UNE NOUVELLE SAISON SPORTIVE

Après une belle trêve estivale, les basketteuses et les basketteurs ont retrouvé le chemin de la salle polyvalente « A l'Orée du Bois » pour reprendre les entraînements et préparer au mieux cette nouvelle saison sportive, la 68^{ème} depuis la création de l'ASH en 1957.

Les bénévoles sont restés fidèles aux principes, à savoir faire du mieux possible avec du bon sens et les moyens d'une petite structure comme la nôtre.

Pour cette saison 2025- 2026, 23 équipes ont été engagées en compétition, dont 18 équipes de jeunes. Un record ! Chez les jeunes, la parité est presque à égalité avec autant de filles que de garçons. Chez les séniors, 2 équipes féminines sont en lice et 3 masculines.

Pour les équipes de jeunes, 2 équipes féminines ont été engagées en accession région (les U13F et les U15F). L'école de basket du JAB est bien fournie avec 3 équipes U11M, 2 équipes U11F, 4 équipes U9 ainsi que les U7. Cette école de basket constitue un socle solide et un vivier pour notre association, gage de pérennité pour l'avenir.

Toutes les équipes ont déjà débuté leurs championnats.

Les 3 équipes séniors masculines sont invaincues après un mois de compétition, ce qui est prometteur pour la suite de la saison, l'équipe fanion jouant son rôle de locomotive.

L'équipe 2 sénior féminine, la daronne team, a aussi débuté son championnat par une belle victoire. L'équipe fanion féminine, quant à elle, a joué un match pour l'instant.



Chez les jeunes, les U11F ont joué leur 1^{er} match et ont remporté une belle victoire contre Horbourg-Wihr. Les U11M sont invaincus aussi, tout comme les U18M, U18F, U13M, etc.



L'accent a été mis sur la formation des joueurs, des arbitres et des officiels de la table de marque. Le sérieux de nos formations dispensées en interne et en partenariat avec le comité départemental est un gage de réussite. 2 nouveaux jeunes arbitres officiels ont obtenu leur diplôme départemental durant la formation estivale, des joueuses et joueurs formés au JAB ont été retenus à Mulhouse pour jouer en championnat de France. Cela démontre la qualité de notre formation et récompense les efforts fournis par nos jeunes et nos entraîneurs tout en mettant à l'honneur la qualité de notre structure sportive.

Certaines nouveautés ont aussi été mises en œuvre avec de nouveaux créneaux destinés au basket santé et au développement du 3C3.



Les outils mis en place vont permettre de poursuivre la formation de nos jeunes et à nos séniors de prendre du plaisir en pratiquant une activité sportive régulière.

Plus que jamais, notre association a un rôle social à jouer pour permettre à nos licenciés de pratiquer leur sport favori tout en partageant de belles valeurs (respect, entraide, bénévolat, etc) ce qui crée une bonne dynamique saine et précieuse.

Les supporters ont eux aussi déjà retrouvé le chemin de la salle polyvalente en venant nombreux assister aux matches. Continuons sur cette belle dynamique et nous aurons une belle saison sportive 2025-2026 ! Belle saison à toutes et à tous.

Yves Muller

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE HEIMERSDORF

D'abord un mot sur la collecte du 25 juillet qui a été un franc succès. En effet, ce sont 61 donneurs qui se sont déplacés, dont 4 pour leur premier don. Une mobilisation bien meilleure que lors des collectes précédentes. Il faudra réitérer cette belle performance lors de la **prochaine collecte** de notre regroupement qui **aura lieu le 24 octobre au COSEC de Hirsingue**. Nous vous y attendons nombreux.

Une bonne nouvelle : depuis le premier septembre 2025, les critères d'éligibilité au don se sont assouplis. En effet, le délai d'attente après un tatouage, un piercing, une endoscopie ou de l'acupuncture passe de quatre à deux mois. Ce changement est permis par l'amélioration des dépistages qui détectent plus rapidement certaines infections comme l'hépatite C par exemple. Vous trouverez des informations plus complètes sur le site internet de l'EFS et sur notre page Facebook. Ces changements vous rendent peut-être éligible au don dès le mois d'octobre alors que vous ne pensiez pas l'être. Raison de plus pour venir à notre collecte de Hirsingue !

Pour le **coup d'œil dans le rétroviseur** de ce mois, nous vous proposons quelques souvenirs de nos remises de médailles passées, qui avaient toujours droit à leur petit article dans la presse locale. Peut-être que certains parmi vous qui faites ou avez fait partie de la grande famille des donneurs de sang se reconnaîtront sur les photos.

HEIMERSDORF

Des donneurs de sang à l'honneur

Le président de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Heimersdorf, René Brand, a réuni dernièrement les membres pour une sympathique remise de médailles aux donneurs méritants. A cette occasion, il a eu le plaisir de saluer le maire Maiterne Muller, le délégué cantonal Joseph Hartmann et son voisin et collègue Jean Logetta, président de l'amicale de Hirsingue. Il s'est félicité de la bonne marche « quasi parfaite » du regroupement des dons avec Hirsingue. Ainsi, les trois collectes de 2000 ont permis d'accueillir 219 donneurs.

C'est en fonction de ces bons résultats que l'EFS propose quatre collectes pour l'année 2001. Il s'est aussi réjoui, tout comme le délégué cantonal, de la présence de jeunes donneurs qui assureront la relève des anciens. Un appel qui a été entendu à Heimersdorf : Vincent, Yves et Christian sont entrés au comité de l'amicale.

Les récipiendaires

Médaille d'argent pour 10 dons : Marie-Christine Federspiel, Martin Rein de Ruederbach.
Médaille d'argent 1 étoile pour 25 dons : Marc Betscha.
Médaille d'or pour 50 dons : René Brand. ☉



Les donneurs de sang médaillés de Heimersdorf.

N'oubliez pas la collecte du 24 octobre organisée par les donneurs de sang de Hirsingue, et n'hésitez pas à vous abonner, si ce n'est pas déjà fait, à notre page Facebook pour suivre nos dernières actualités.

*Bel automne à vous,
René Brand, pour l'Amicale des donneurs de sang de Heimersdorf.*

HEIMERSDORF

Les donateurs de sang honorés

M. René Brand, président de l'amicale des donateurs de sang de Heimersdorf, avait appelé les membres de son comité à assister à la remise de médailles et diplômes à trois membres de l'amicale bien méritants. MM. Materne Muller, maire, Joseph Hartmann, délégué cantonal étaient les invités d'honneur.

M. Brand est un président presque heureux, les collectes effectuées en 1998, au nombre de trois, étaient satisfaisantes, puisque 80 dons ont été faits et cela malgré les remous créés par les regroupements de collectes ou encore par les mesures draconiennes pour les prélèvements.

M. Joseph Hartmann, délégué cantonal, se félicite de



Trois membres de l'amicale à l'honneur.

(Photo DNA)

la bonne entente entre Heimersdorf et Hirsingue lors des collectes groupées (220 donateurs en 1998). Satisfaction du côté des jeunes qui sont prêts à remplacer ceux

qui ne peuvent plus donner leur sang. Et pour M. Muller, maire, il faut continuer l'élan de générosité.

Avant de prendre le verre de l'amitié, ont été décorés:

Morgan Weigel (argent pour 10 dons), M^{me} Jeannine Danner et M. Gilbert Winterhalter (argent avec étoile pour 25 dons).

HEIMERSDORF

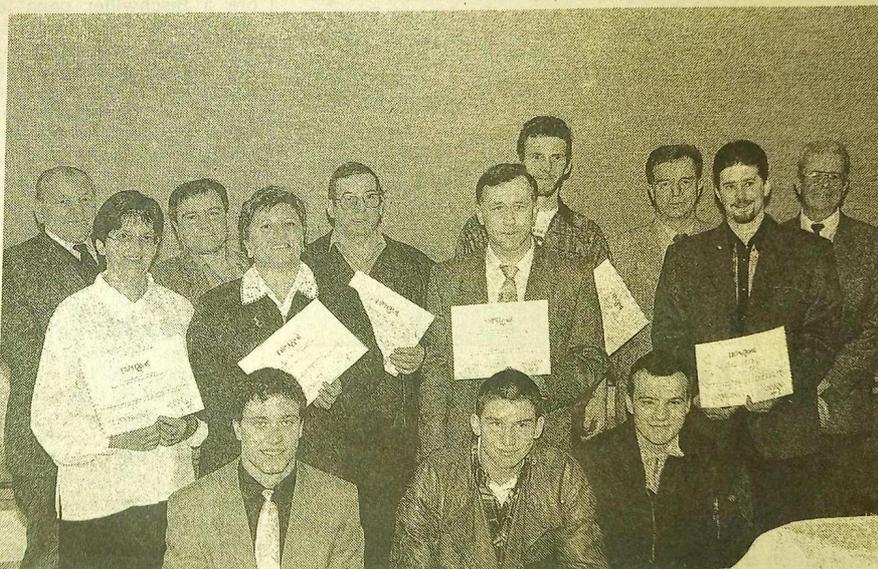
Donneurs de sang récompensés

René Brand président de l'amicale des donateurs de sang bénévoles de Heimersdorf avait récemment convié ses membres à la traditionnelle cérémonie de début d'année. Ce fut l'occasion pour lui de remettre des diplômes aux donateurs méritants. C'est donc en présence de M. Materne Muller, maire de M. Joseph Hartmann, délégué cantonal des donateurs de sang qu'ont été récompensés:

Médailles d'argent, une étoile pour 25 dons: Fricker Agnès, Muller Michel, Schlecht Jean-Luc.

Médailles d'argent pour 10 dons: Rossi Marie-Jeanne, Haeffelin Patrice et Schlecht Thierry.

Le président a tenu à saluer le geste effectué par les conscrits de l'année 1997. Yves Muller, Vincent Rossi et Christian Schnebelen ont dès leur 18^e anniversaire franchi le pas et fait leur



Des médailles pour honorer le geste qui sauve.

(Photo DNA)

premier don. Un encouragement certain pour cette ami-

cale qui compte une soixantaine de donateurs réguliers.

Prochain don du sang, le 31 janvier à Hirsingue.

Pourquoi planter un arbre est l'acte le plus puissant pour l'environnement ?



Planter un arbre dans son jardin, c'est un geste puissant pour l'environnement ! En absorbant le CO₂, en apportant de l'ombre, et en protégeant la biodiversité, les arbres font un bien fou à la planète. Et ce n'est pas tout : ils améliorent aussi notre bien-être ! Un geste simple,

mais avec un impact énorme. Alors, prêt à donner un coup de pouce à la planète ?

Si on vous disait qu'il existe un geste simple, accessible et ultra puissant pour aider la planète, vous le feriez, non ? Bonne nouvelle : ce geste existe, et il s'agit de... planter des arbres dans votre jardin ! Eh oui, ces grands végétaux ne se contentent pas d'être jolis dans le paysage, **ils sont de véritables super-héros de l'environnement**. Alors, pourquoi planter un arbre est l'un des meilleurs cadeaux que l'on puisse faire à la Terre (et à nous-mêmes) ? On vous explique tout !

1. Un aspirateur à CO₂

Les arbres sont de véritables filtres naturels. Grâce à la photosynthèse (le processus par lequel les plantes transforment le dioxyde de carbone et la lumière du soleil en oxygène et en énergie), ils absorbent le CO₂ présent dans l'air et rejettent de l'oxygène. En clair, ils nettoient l'atmosphère tout en nous offrant de l'air pur à respirer. C'est plutôt sympa, non ?

Mieux encore, selon [Carbo](#), un arbre peut absorber entre 20 et 32 de CO₂ par an. Imaginez un peu : si chacun plantait un arbre, l'impact serait énorme sur la réduction des gaz à effet de serre et le ralentissement du réchauffement climatique.

Et ce n'est pas tout ! En capturant le carbone, les arbres participent activement à la lutte contre la pollution de l'air et aident à maintenir un climat plus stable. Sans eux, la concentration de CO₂ augmenterait encore plus vite, rendant notre planète de plus en plus chaude

2. Une climatisation naturelle

Vous avez déjà cherché désespérément un peu d'ombre en pleine canicule ? Les arbres sont nos meilleurs alliés contre la chaleur. En plus de nous offrir un coin frais où se réfugier, ils réduisent la température ambiante grâce à l'évapotranspiration. Ce mot un peu technique désigne le phénomène naturel par lequel un arbre libère de l'eau par ses feuilles sous forme de vapeur, ce qui rafraîchit l'air environnant.

En milieu urbain, où le béton et l'asphalte accumulent la chaleur et créent des « îlots de chaleur » (zones où la température est plus élevée que dans les espaces naturels), planter des arbres permet de réduire considérablement cette surchauffe. Résultat ? Moins de chaleur en ville, des quartiers plus agréables à vivre et une baisse de la consommation d'énergie (moins de climatisation, donc moins d'électricité utilisée)

3. Une protection contre les inondations et l'érosion

Les racines des arbres jouent un rôle clé dans la stabilisation des sols. Elles empêchent l'érosion, limitent les glissements de terrain et facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol. Conclusion : moins d'inondations, des nappes phréatiques mieux rechargées et une meilleure qualité de l'eau.

En cas de fortes pluies, un sol dépourvu de végétation a tendance à être emporté par l'eau, ce qui entraîne des glissements de terrain ou des inondations soudaines. Les arbres, en absorbant une partie de cette eau, ralentissent ce phénomène et protègent les zones à risque.

4. Un refuge pour la biodiversité



Les arbres sont de véritables hôtels cinq étoiles pour les oiseaux, insectes et petits mammifères. Ils leur offrent de quoi se nourrir, s'abriter et se reproduire. Planter un arbre dans son jardin, c'est donc aussi aider la biodiversité à prospérer. Et avouons-le, quoi de plus agréable que d'entendre le chant des oiseaux au réveil ?

De nombreux animaux dépendent des arbres pour leur survie : les écureuils y trouvent refuge, les abeilles y butinent, et même certaines espèces menacées ne peuvent survivre que dans des environnements boisés. En détruisant les forêts, nous fragilisons ces écosystèmes. Planter des arbres permet donc de réparer un peu les dégâts et de recréer des habitats naturels.

5. Un boost pour notre bien-être

Se promener en forêt ou simplement se poser sous un arbre a un effet apaisant quasi magique. De nombreuses études ont prouvé que la présence des arbres réduit le stress, améliore la concentration et booste notre humeur.

Pourquoi ? Tout simplement parce que la nature a un effet relaxant sur notre cerveau. Regarder un arbre, écouter le bruit du vent dans ses feuilles, sentir son écorce sous nos doigts... Tout cela nous aide à nous reconnecter à nous-mêmes et à ralentir le rythme effréné du quotidien.

D'ailleurs, certaines thérapies basées sur la nature, comme la sylvothérapie (se ressourcer au contact des arbres), connaissent un succès grandissant. Alors, plutôt que de scroller sans fin sur votre téléphone, pourquoi ne pas aller faire un câlin à un arbre ?

6. Comment planter un arbre ?

Planter un arbre dans son jardin, c'est génial, mais encore faut-il savoir comment bien le faire pour qu'il pousse en pleine santé ! Voici quelques étapes simples à suivre :

1. **Choisir le bon emplacement** : Assurez-vous que l'arbre aura suffisamment d'espace pour grandir. Évitez les zones trop proches des murs, des canalisations ou des lignes électriques.
2. **Préparer le sol** : Creusez un trou d'au moins deux fois la taille de la motte de l'arbre. Ajoutez du compost ou du terreau si le sol est pauvre.
3. **Planter l'arbre** : Déposez l'arbre dans le trou en veillant à ce que le collet (la base du tronc) soit au niveau du sol. Remplissez avec de la terre et tassez légèrement.
4. **Arroser généreusement** : L'arbre a besoin d'eau pour bien s'installer, surtout dans les premières semaines.
5. **Protéger et entretenir** : Installez un tuteur si nécessaire et paillez le pied de l'arbre pour retenir l'humidité et éviter la pousse des mauvaises herbes

7. Quel arbre choisir ?

Le choix de l'arbre dépend de plusieurs critères : climat, type de sol, espace disponible et objectifs (ombrage, fruits, biodiversité...). Voici quelques suggestions :

- **Pour un jardin urbain** : L'érable champêtre, le charme ou l'arbousier sont parfaits pour les petits espaces.
- **Pour favoriser la biodiversité** : Le chêne, le noisetier ou le sorbier attirent les oiseaux et les insectes.
- **Pour un arbre fruitier** : Pommier, cerisier, figuier... en plus d'être beaux, ils offrent de délicieux fruits !
- **Pour un effet dépolluant** : Le tilleul, le bouleau ou le ginkgo biloba sont excellents pour absorber les polluants.

Planter un arbre dans son jardin, c'est offrir un cadeau à la terre. Un geste simple, accessible et aux effets incroyablement positifs sur le long terme.

Article proposé par Danielle Specklin

Source : Équipe DMAG

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR LIMITER SA PROLIFERATION !

Apparu dans le sud de la France en 2004, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé le Grand Est, en particulier le Bas-Rhin, en 2015. Fin 2024, il est présent officiellement dans 6 des 10 départements qui composent notre région.

La plupart des communes concernées sont en Alsace mais les grandes agglomérations de Reims, Metz, Nancy et Langres sont désormais concernées.

Les risques pour la santé et les nuisances augmentent en même temps que la présence de moustique tigre. La mobilisation de chacun est indispensable pour arrêter sa prolifération.

COMMENT RECONNAITRE UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Taille : environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 cent)

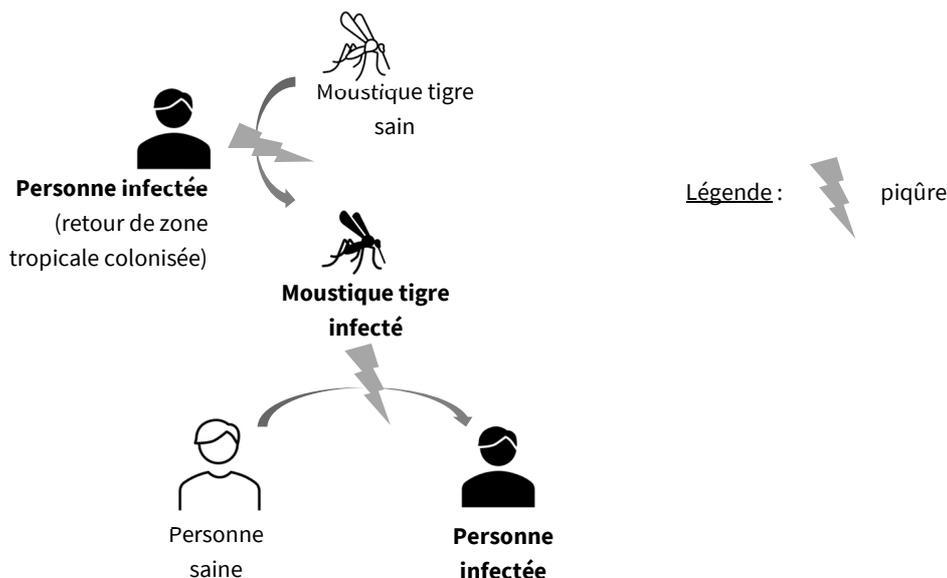
Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : pique le jour / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit



EN QUOI LE MOUSTIQUE TIGRE CONSTITUE-T-IL UNE MENACE POUR LA SANTE ?

Au-delà des nuisances quotidiennes, le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres : c'est le cas des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.



Concrètement, **un moustique peut être infecté en piquant une personne qui s'est contaminée lors d'un voyage dans les zones tropicales où ces virus circulent activement**. Ce moustique peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quitté l'Hexagone.

Pour en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre, consulter le [site de Santé publique France](#).

Avant de partir à l'étranger, consulter la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'ARS Grand Est.

OU TROUVE-T-ON LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre vit près des habitations.

Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, etc.). Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement.

Dans notre région, les femelles pondent **de mai à novembre**.

Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou chez vos voisins ! Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

COMMENT AGIR POUR SE DEBARRASSER DU MOUSTIQUE TIGRE ?

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisance !

Pour en savoir +, consultez la page [Moustique tigre et maladies vectorielles](#) de l'ARS Grand Est.

CONTRIBUTION CITOYENNE : SIGNALEZ SA PRESENCE !

Le moustique tigre est très dynamique en Grand Est : de 94 communes colonisées en 2023, il touche 163 communes en 2024, soit une augmentation de 60% en 1 an.

Nous avons besoin de vous pour mieux surveiller sa présence. Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées pour éviter sa dissémination rapide à travers le territoire.

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Ensemble, adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !

Article transmis par FREDON Grand Est



La saison des champignons

Dès la fin de l'été de drôles de végétaux apparaissent dans les forêts et les prairies.

Le monde des champignons se dévoile aux promeneurs mais surtout aux cueilleurs.

Il existe plusieurs espèces de champignons dans nos forêts. Les plus prisées sont naturellement les girolles et les cèpes. Les trompettes de la mort et autres russules viennent également remplir les paniers. Une longue liste peut être établie concernant les bons comestibles, mais attention aux mauvais, toxiques voire mortels. Des spécimens tellement beaux qu'on a envie de les croquer même crus.

Ci-après, je vais vous présenter quelques amanites qui poussent régulièrement et assez facilement dans la forêt de Heimersdorf et alentours.



Photos ci-dessus : La plus jolie des amanites, l'Amanite Tue-mouches (toxique) différents stades de croissance.

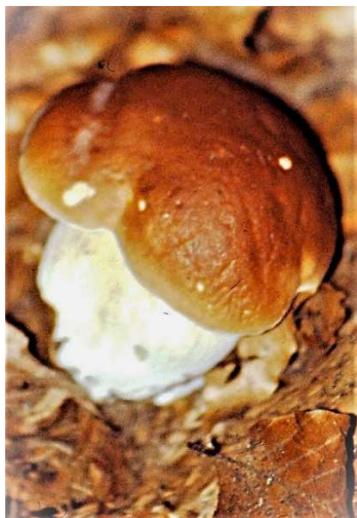
Ci-dessous de g.à d. : l'Amanite Phalloïde (mortel), l'Amanite citrine et l'Amanite épaisse, deux espèces non toxiques, mais à ne pas consommer.



Toutes les photos ont été prises dans nos bois entre Heimersdorf, Bisel et Largitzen.

Les bons comestibles :

Parmi ces champignons ci-dessous, le Laccaire améthyste (violet) est comestible, mais sans grande valeur culinaire. Il permet de remplir facilement son panier vu son abondance. Le Bolet orangé lui aussi n'a pas les mêmes saveurs que le Cèpe.



Ci-dessus de g.à.d. : Bolet Cèpe, Bolet orangé ou Oronge et la Girolle ou Chanterelle.

Ci-dessous de g.à.d.: Laccaire améthyste, Lépiote élevée ou Coulemelle et la Trompette de la mort.



Le Bolet Cèpe, plus connu sous « Cèpe de Bordeaux » est un des meilleurs champignons comestibles. Le nom de « Cèpe de Bordeaux » vient qu'autrefois c'était la région bordelaise qui fournissait les marchés parisiens. Le Bolet orangé qui n'est pas rare, mais se trouve principalement là où poussent les trembles et les bouleaux peut atteindre des tailles importantes jusqu'à 18 cm pour le chapeau, bon comestible. La Chanterelle est un excellent comestible et est très populaire. Elle pousse pratiquement dans toutes les forêts. Le Laccaire améthyste d'une belle couleur violette, comestible, qu'il ne faut pas confondre avec la Mycène pure ou rose qui sont toutes deux légèrement toxiques. Pour la Lépiote élevée, c'est l'une des plus grandes espèces, majestueuse par sa taille pouvant facilement atteindre 40 cm. Très bon comestible, uniquement son chapeau, son pied est trop coriace pour être consommé. Enfin, la Trompette de la mort, très bon comestible aussi, se prête bien au séchage. Elle pousse en grande quantité jusqu'à la fin de l'automne. On en trouve encore facilement en novembre.

*Article et photos proposés par Christian DIEBOLT,
membre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)*

Notre histoire

Les croix et calvaires

Un patrimoine local et culturel

Le calvaire est un monument catholique, un crucifix (croix sur laquelle est représenté Jésus crucifié) autour duquel se trouvent un ou plusieurs personnages bibliques.

Dans notre département, on dénombre plus d'une centaine de croix disséminées un peu partout. Elles peuvent être réalisées en bois, en fer, en fonte ou en pierres variées, telles que le grès des Vosges, les calvaires du Sundgau ou même le marbre plus travaillé.

La variété des styles, des dimensions et des matériaux s'explique tant par le goût de l'époque que par la richesse du donateur et l'habileté de l'artiste à perpétuer un souvenir ou à commémorer un événement important.

Fils de la terre, le Sundgavien a eu une vie très liée à la foi religieuse et les croix sont les signes de sa dévotion. Ces nombreuses croix témoignent donc de l'impact de la christianisation et de la ferveur de la foi chrétienne dans notre région.

On trouve les calvaires érigés aux carrefours des routes, au bord des chemins, dans les rues des villages, mais aussi en plein milieu des champs et au cœur des bois.

Installées principalement à la croisée des chemins, d'un hameau, de lieux parfois entourés de mystères, les croix de pierre servaient à conjurer le mauvais sort et les effets maléfiques.

Sur les routes de nos campagnes, ces croix sont souvent l'objet de dévotion de la part des passants qui y déposent un bouquet de fleurs ou une bougie.

Ces croix servaient aussi de guide aux pèlerins, de repères à une époque où le voyage était synonyme d'aventure. Elles peuvent jouer le rôle de poteau indicateur, signalant depuis un endroit plat, l'approche d'un carrefour. Elles peuvent aussi, commémorer un triste événement, tel un accident.

Le calvaire rappelle divers événements : une fête pour la paroisse (Fête Dieu), un temps de prière, un lieu de rassemblement pour fêter les vendanges ou la récolte du blé...

Le village qui possède le plus de croix et de calvaires est certainement Rombach-le-Franc, près de Lièpvre qui en compte 18.

La commune de **Heimersdorf** est, elle aussi, riche de calvaires :



Le **Lehmullerkritz** est situé à mi-chemin entre Heimersdorf et Feldbach, face au chemin menant à Ruederbach. C'est là que le 31 décembre 1894 Paul Lehmuller, 16 ans, trouva la mort lors d'une partie de chasse. Son père Martin fit ériger cette croix du souvenir.



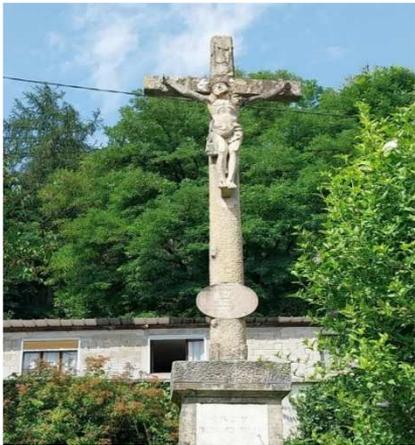
Ce calvaire situé en bordure de la route de Bisel aurait été financé par un jeune conscrit soutien de famille, originaire de Bisel. Il formula le vœu de faire ériger une croix en cet endroit s'il était exempté du service militaire. Il a tenu parole.



Le calvaire rue de Ruederbach provient du don d'un cultivateur François Antoine Kleiber. Cette croix fut bénie le 18 juillet 1897 après les vêpres et donna lieu à l'attribution d'une indulgence de 40 jours.



Le calvaire rue des œillet



Le calvaire rue de Feldbach



Le calvaire en bordure de la route de Hirsingue fut mis en place à l'initiative de Federspiel Etienne, cultivateur et cantonnier. Il fut béni le 15 mai 1887 après les vêpres. Ce calvaire fut restauré en 1995 grâce aux dons de quelques riverains.



Une **croix des missions** est érigée au centre du cimetière de Heimersdorf en bordure de l'allée principale



LES « BREDALA » alsaciens

A l'approche des fêtes de fin d'année, les « bredala », petits gâteaux alsaciens, font partie des traditions de notre région.

Les alsaciens étant de grands gourmands, il en existe une multitude qui varient par leurs formes et par leurs saveurs. Ils sont déjà une véritable fête pour les yeux avant même d'être dégustés.

Jusque dans les années 50, le « bredala » servait aussi à décorer le sapin de Noël et faisait office de cadeau pour les enfants.

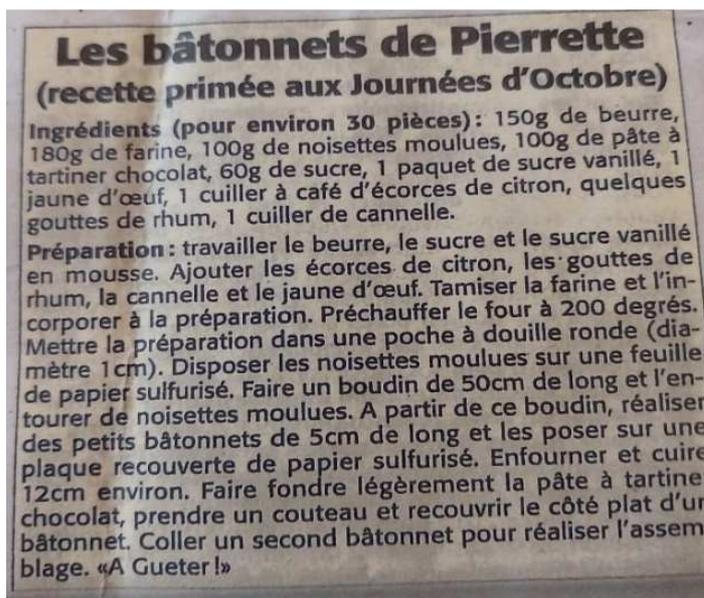
Un dicton alsacien affirme que « **quand au crépuscule rougeoie l'horizon, le Christkindle allume le four pour faire cuire les bredala.** »

Les « bredala » les plus connus sont :

- Les Butterbredala (petits gâteaux au beurre)
- Les Anisbredala (petits gâteaux à l'anis)
- Les Schwowabredala (petits gâteaux aux amandes)
- Les Spritbredala (petits sablés)

Mais il y en a bien d'autres.

Ci-après, une recette de Pierrette Scherrer, née Flota, originaire de Heimersdorf, qui a remporté 2 concours de Bredala en 2014 (Journées d'octobre et Altkirch Traditions).



Article rédigé par Marie-Claire Sahn (née Jelsch) et Béatrice Bucher (née Schueller).

Les rimes du village

Les vieilles maisons

J'aime les vieilles maisons, les vieilles maisons vides. Les vieilles maisons dont les habitants sont partis trop loin, dont les habitants sont partis trop longtemps, très très longtemps, dont les habitants ne reviendront plus jamais.

Ces maisons que l'on dit « abandonnées », et que l'on croise et rencontre de-ci, de-là, en se promenant à travers villes et villages, représentent des temples à mes yeux.

« Dans cette maison, il n'y a plus âme qui vive ! », dit-on.

Pourtant si !, justement, seules les âmes y vivent encore.

Ecoutez bien, regardez bien... observez bien. Ouvrez vos yeux, ouvrez votre cœur, ouvrez votre propre âme et vous serez surpris des rencontres !

Osez un petit coup d'œil à travers le volet en lambeaux et la vitre cassée ! Vous voyez ? Non, rien ? Fermez les yeux alors et vous verrez.

Moi je vois, je sens d'abord, je ressens... Je hume la bonne odeur d'un bon ragoût qu'une grand-mère est en train de mijoter sur le vieux poêle à bois. Je ressens l'amour et la joie qu'elle porte en elle, car elle accueille ses enfants et ses petits-enfants.

Tiens, une magnifique tarte dans le four ! Je vois une belle miche de pain à la croûte bien noire déjà posée sur la table à côté d'un pichet d'eau fraîche et d'une bouteille de modeste vin de table.

J'entends l'horloge qui chante et rythme la vie, autant qu'elle la tue. J'entends les cloches du village jouer exactement le même rôle.

Vous n'entendez pas rire et jouer les enfants ? Moi, si ! Les voilà, les chenapans, dans le verger, à courir, à croquer toutes sortes de fruits, à faire de la balançoire...

Cette maison est pleine de vie !

Là, le grand-père accompagné de son fidèle chien boiteux. Ils vont tous deux clopin-clopat dans le poulailler récolter les œufs du jour avant de s'occuper de ce modeste mais Ô combien généreux potager !

Ecoutez grincer la porte de la cave. Vous sentez l'odeur du bois stocké pour l'hiver ?

Les bocaux de fruits et de légumes, sur l'étagère, brillent de mille couleurs, éclairés tel un trésor par le petit soupirail. Une bonbonne d'eau de vie de mirabelles : elle sert depuis des générations à faire parler, rire, chanter, danser et même à soigner quelques bobos et rhumatismes. Un bac de pommes de terre de l'année précédente. Quelques oignons et de l'ail tressé accrochés à une poutre.

La vie, l'authentique, la saine vie devant nous dans cette maison. La simple vie terrestre, la belle vie terrestre. La belle trace de vie sur cette terre. Les murs mêmes de ces vieilles maisons « abandonnées » regorgent de cette vie, de ces souvenirs, de ces ondes bien vivantes, pour qui veut bien les ressentir et les accueillir.

Approchez-vous de ces maisons : elles vous parleront de leur jeunesse, des familles qu'elles ont abritées, des joies qu'elles ont hébergées... Et vous les entendrez même certains jours soupirer en regrettant cette belle époque.

Le portail grincera parfois dans le vent pour s'accrocher encore à la vie. Un courant d'air vous fera certains jours percevoir un sanglot étouffé. La gouttière, rongée par les années, laissera de temps à autre couler des larmes de peine, de joie, de regrets et de souvenirs.

Les vieilles maisons « abandonnées » sont des temples

Je m'y recueille, je m'y ressource, je m'y évade.

Je fais silence, j'imagine, je médite...

Elles racontent une période, elles racontent une histoire, elles racontent une famille, elles racontent des vies....

Et elles nous soufflent à l'oreille :

« Va, profite de la vie, profite de ta vie, profite de ta famille, de tes amis...avant que ton sablier ne s'immobilise à tout jamais ! »

Christophe EUVRARD

HAIKU

Migrations de rires
Des plages vers les cours d'école
La rentrée des classes.

C. EUVRARD.

CITATION

« L'automne est le printemps de l'hiver. »

Henri de Toulouse-Lautrec



Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau »

Messes du 11 octobre 2025 au 4 janvier 2026

(sous réserve d'éventuels changements)

Samedi 11 octobre :	18h Hirsingue
Dimanche 12 octobre :	10h Riespach - Ouverture de la semaine missionnaire mondiale
Samedi 18 octobre :	18h Hirtzbach
Dimanche 19 octobre :	10h Ruederbach <i>Dimanche de la Mission universelle de l'Église</i>
Samedi 25 octobre :	18h Heimersdorf
Dimanche 26 octobre :	10h Feldbach
Samedi 1 ^{er} novembre :	10h Hirsingue Toussaints 18h Feldbach Toussaints
Dimanche 2 novembre :	10h Ruederbach <i>Souvenir des défunts</i>
Samedi 8 novembre :	18h Bettendorf
Dimanche 9 novembre :	10h Riespach
Mardi 11 novembre :	9h30 Grentzingen <i>Fête de Saint Martin</i>
Samedi 15 novembre :	18h Feldbach
Dimanche 16 novembre :	10h Hirtzbach
Samedi 22 novembre :	18h Grentzingen <i>Quête du Bon Pasteur</i>
Dimanche 23 novembre :	10h Hirsingue <i>Fête du Christ Roi et de Sainte Cécile - Quête du Bon Pasteur</i>
Samedi 29 novembre :	18h Riespach
Dimanche 30 novembre :	10h Ruederbach <i>Temps de l'Avent</i>
Samedi 6 décembre :	18h Hirsingue <i>Fête de Sainte Barbe</i>
Dimanche 7 décembre :	10h Grentzingen <i>Vente de gâteaux de Noël par la chorale</i>
Samedi 13 décembre :	18h Bettendorf
Dimanche 14 décembre :	10h Heimersdorf <i>Fête de Sainte Odile</i>
Vendredi 19 décembre :	19h30 Ruederbach célébration pénitentielle
Samedi 20 décembre :	18h Feldbach
Dimanche 21 décembre :	10h Hirtzbach
Mercredi 24 décembre :	18h Riespach
NOËL	23h Bettendorf
Jeudi 25 décembre :	10h Grentzingen
Dimanche 28 décembre :	10h Hirsingue Clôture de l'Année Sainte
Samedi 3 janvier :	18h Hirtzbach
Dimanche 4 janvier :	10h Ruederbach <i>Fête de l'Épiphanie</i>



Toutes les actualités de la Communauté de Paroisses sur le site www.coeur-du-sundgau.fr

Contacts :

- Père Vincent Fréchin au 06.80.08.77.30
Presbytère : 4 place de l'église à Hirsingue – Tél : 03.89.40.51.62
Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30
- Personne relais de Heimersdorf : Mme Nicole Muller

Informations pratiques



MAIRIE

2, rue de Ruederbach

68560 HEIMERSDORF

Tél 03 89 40 51 51

heimersdorf.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.heimersdorf.fr

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 9h à 11h30
- Mardi : 16h à 18h
- Jeudi : 9h à 11h30

Permanence du Maire sur rendez-vous.

Ecole élémentaire *Les Abeilles* : 03 89 07 14 80

Trésorerie d'Altkirch : 03 89 40 01 97

Conciliateur de justice du tribunal judiciaire de Mulhouse

Permanences à Hirsingue

les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois à la Mairie
de 8h30 à 11h30 (tél 03 89 40 50 13)

Prendre rendez-vous sur www.justice.fr

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier Avenue du 8^e régiment de Hussards

BP 19 – 68131 ALTKIRCH Cedex

Tél 03 89 08 36 20

Tri et déchets : 03 89 08 36 24 bien-trier@cc-sundgau.fr

Eau (dysfonctionnement du réseau d'eau ou fuite) : 03 89 25 83 21 canalisations@cc-sundgau.fr

Questions Urbanisme : 03 89 40 24 24 ads@cc-sundgau.fr

Enfance et Jeunesse : 03.89.25.53.86 enfance@cc-sundgau.fr

Collecte des déchets

<u>Ordures ménagères</u>	<u>Cartons/papiers</u>	<u>Biodéchets</u>
Octobre Lundis 13 et 27	Octobre Lundis 6 et 20	Tous les lundis matins
Novembre Lundis 10 et 24	Novembre Lundis 3 et 17	
Décembre Lundis 8 et 22	Décembre Lundis 1, 15 et 29	

URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police Secours 17

Appel d'urgence européen 112

Gendarmerie d'Altkirch 03 89 88 55 55

Brigade Verte 03 89 74 84 04

HORAIRES DECHETERIES

Pour les 3 déchèteries ALTKIRCH, ILLFURTH et WALDIGHOFFEN :
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le mardi à Illfurth ;
le **samedi** de 9h à 18h en continu.

Permanence Ligue contre le Cancer

La Communauté de Communes a ouvert une permanence de la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin,

tous les jeudis de 9h à 12h30 au pôle médico-social Les Tilleuls, 1 ruelle des Tilleuls à Altkirch.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec Madame Véronique PATAT au 06 80 35 23 37
ou veronique.patat@ligue-cancer.net

Le guichet France Services à Ferrette vous accueille

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h- 12h et 13h-16h

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-17h

France Services Ferrette 46 rue du Château 68480 Ferrette

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr

